

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS... \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER... \$15.00 \$7.50 \$3.75 \$1.25
Les abonnements se paient invariablement d'avance.

Le Numéro  **Cinq Sous**

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS... \$2.00 \$1.00 \$0.50 \$0.25
POUR L'ETRANGER... \$2.50 \$1.25 \$0.625 \$0.3125
Les abonnements se paient d'avance.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 MAI 1902.

Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS HER PUBLISHING CO., LIMITED.
NEWARK, 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.
Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

POUR LES PARTIS ANCIENS DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI LE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR L'AUTRE PAGE.

DEPECHEES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABELLE

SERVICIE DE LA

PRESSE ASSOCIEE

-ET-

Service Spécial

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Nouvelles Etrangères.

Le Premier de Mai en Italie.

Rome, Italie, 1er mai.—Les démonstrations habituelles du premier de mai en Italie ont été très paisibles. Près de 151,000 travailleurs ont participé à un meeting à Rome.

Les grévistes à Copenhague.

Copenhague, Danemark, 1er mai.—Les ouvriers de l'union employée au Port Libre de Copenhague, ont suspendu le travail par sympathie pour les ouvriers du dock et les marins en grève contre les vaisseaux appartenant à la fédération des propriétaires de steamers. Cette grève s'est étendue aujourd'hui à tous les ports dans la baie de Ebbjerg, sur la côte du Jutland, où les travailleurs ont refusé de quitter l'ouvrage.

Château incendié.

St Pétersbourg, mardi 29 avril.—Le célèbre château de Romon au duc Alexandre d'Oldenberg, dans le gouvernement de Voroneg, au sud de la Russie, a été brûlé par des paysans révoltés qui ont pratiquement ruiné la propriété. Le duc est le beau-père d'Olga, la sœur du czar.

La reine Wilhelmine.

La Haye, 1er mai.—Le bulletin publié ce matin au Château Loos annonçait que l'état de Sa Majesté était très satisfaisant.

Grève en Russie.

Copenhague, Danemark, 1er mai.—Une dépêche de la Russie au "Politikon", de Copenhague (enregistrée sur la frontière allemande) annonce que la population ouvrière de tout le district de Moscou et Vladimir, Russie centrale, est en grève.

Il y a eu de nombreuses rencontres entre les travailleurs et les troupes, et une quantité de personnes ont été tuées ou blessées. Un régiment de uhlans commandé par le colonel Morosoff a refusé d'agir contre les travailleurs.

Les prisonniers du "Chicago".

New York, 1er mai.—On s'attend, dit une dépêche de Rome à la "Tribune", à ce que l'amiral Crowinshield arrive bientôt dans la Méditerranée et ordonne que les officiers de la marine des Etats-Unis emprisonnés sous l'inculpation d'avoir attaqué la police de Venise soient jugés devant une cour maritale.

Le consul américain à Venise s'occupe de régler les indemnités que les officiers doivent payer aux personnes atteintes de manière à ce que ces dernières retirent leurs plaintes, ce qui facilitera la tâche du gouvernement italien dans l'élargissement des officiers.

La question de l'élargissement des prisonniers américains à Venise.

Rome, 1er mai.—L'ambassadeur Meyer a eu ce matin un entretien avec Signor Prinetti, le ministre des affaires étrangères, et il a été convenu que les officiers de marine américains actuellement emprisonnés à Venise seraient relâchés d'ici à demain sous condition du paiement des dommages civils s'élevant à \$2,000.

Il est donné à entendre que le roi Victor Emmanuel usera de ses prérogatives pour faire remise de l'emprisonnement, de manière à ce qu'après le paiement les officiers puissent s'embarquer sur le croiseur Chicago.

Washington, 1er mai.—Le secrétaire Hay a reçu aujourd'hui un télégramme de l'ambassadeur Meyer à Rome, lui disant qu'après une interview très satisfaisante avec le premier ministre il pouvait lui annoncer que les officiers du Chicago, actuellement en prison à Venise, seraient bientôt relâchés.

Indemnités libérales.

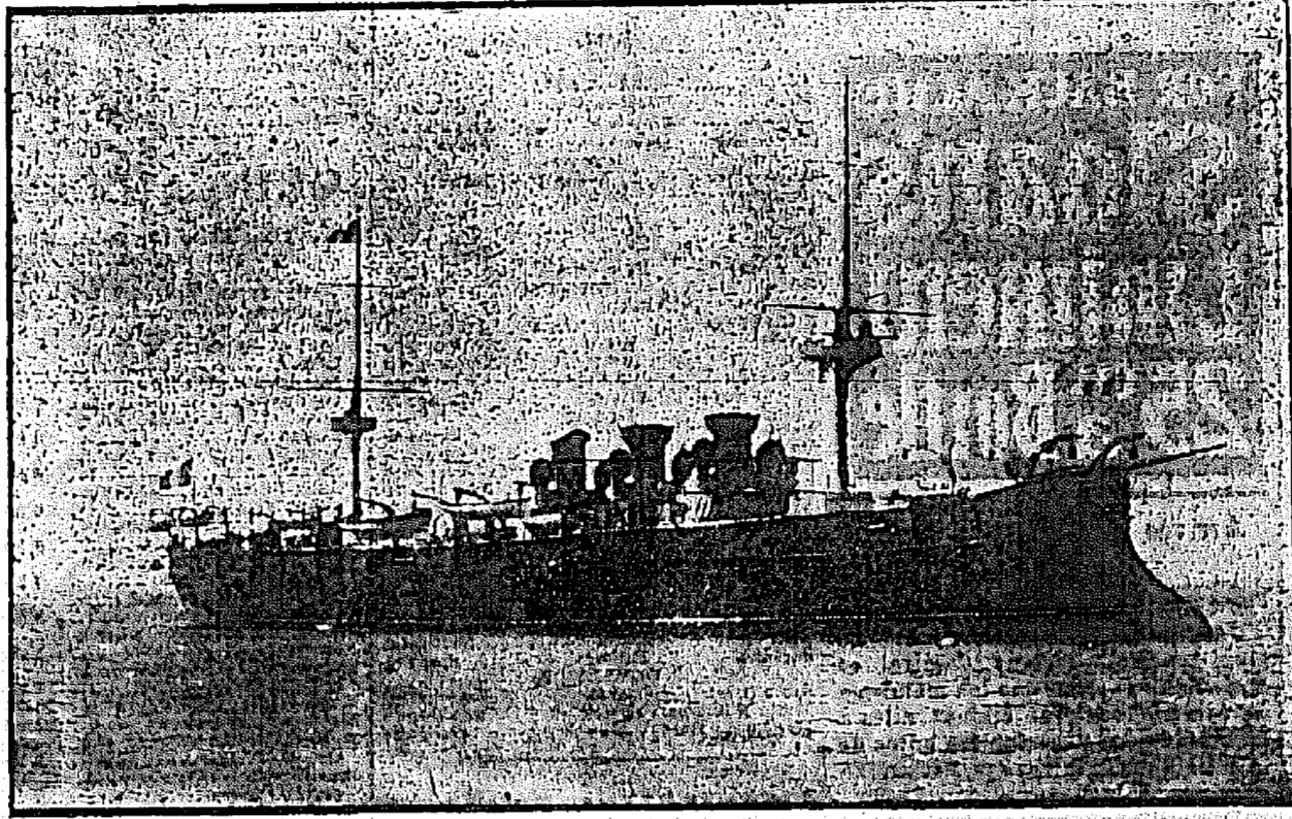
Venise, Italie, 1er mai.—Les officiers de marine américains ont généralement indemnisés et après-midi les personnes réclamant des dommages et le procureur public a télégraphié à Rome que tous les obstacles légaux au pardon étaient levés.

Pardon Accordé PAR LE ROI D'ITALIE

—AUX—
Officiers Américains condamnés à Venise.

Rome, Italie, 1er mai.—Le roi Victor-Emmanuel a accordé le pardon aux officiers du croiseur américain Chicago emprisonnés à Venise.

Il ne verra être remis au consul des Etats-Unis qui les transférera en croiseur, qui est prêt à lever l'ancre.



LE TAGE.

Le Tago est un croiseur protégé de 1ère classe. Son déplacement est de 7,589 tonnes; sa vitesse de 19 nœuds et la puissance de ses machines de 12,410 chevaux. Il mesure 300 pieds de longueur et 32 pieds, 10 pouces de largeur. Il a deux hélices et a été construit à St. Nazaire en 1886. Son armement se compose de huit canons de 6 pouces 4; dix canons de 5 pouces 5; deux canons de 2 pouces 5 et six canons à tir rapide de moindre calibre.



Contre-Amiral P. G. A. Servan.

Commandant en chef de la Division Navale de l'Atlantique; descendant par son père, d'une famille de Girondins, par sa mère, née O. Salvaady, d'origine cossaïse. Commandeur de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction Publique, Grand Croix de St Stanislas de Russie, Grand Commandeur du Lion Néerlandais, du Sauveur, de la Couronne, Grand Officier du Nichan, etc., etc.

Trente-deux ans de navigation dans presque toutes les mers du Globe. Promu à divers grades, pour faits de guerre, 24 fois au feu, cité trois fois à l'ordre du jour dans l'armée de la Loire. Travaux nombreux sur l'art naval, la tactique, les torpilles, les torpilleurs, la défense des côtes, l'électricité, la politique française dans le Levant, la colonisation, la géographie.

A rempli successivement presque toutes les fonctions afférentes aux divers grades de la hiérarchie navale. Commandant de croiseurs, de cuirassés, major-général, commandant la marine en Corse, etc., etc. En dernier lieu, commandant la marine en Algérie et en Tunisie. Président de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.

Désigné pour représenter la France le 20 mai prochain à la Havane, à l'occasion de la proclamation de la République Cubaine.

LE TAGE
—DANS—
NOS EAUX.

Après une détention de plusieurs jours à la station de quarantaine, à l'entrée du Mississipi, le magnifique croiseur français *Le Tago* est arrivé dans notre port, hier après-midi, à quatre heures, et a jeté l'ancre au milieu du fleuve, devant la rue Poydras.

On savait que le navire de guerre était attendu aujourd'hui; aussi, quand les sillons des matras dans le port ont été salués au passage, les curieux ont afflué en grand nombre sur les deux rives du fleuve.

Le *Tago* est un cuirassé de première classe; il fait partie de la Division de l'Atlantique et a à son bord le contre-amiral Servan, un des officiers les plus distingués de la marine française. Ce qui a motivé la détention du cuirassé à la station de quarantaine, c'est qu'il avait touché à Vera-Cruz, un des ports contre lesquels nos autorités sanitaires sont obligées de nous protéger.

Le *Tago* n'est pas un navire moderne, mais il est solidement construit, est rapide et son armement est des meilleurs. Il a été lancé à St-Nazaire, une des stations navales les plus importantes de France, en 1886.

Il a fait du service en Afrique, dans les Indes et en Amérique; mais il a été entrepris avec un tel soin, qu'il est en état de faire un service actif bien des années encore.

Ses officiers sont heureux de la permission qui leur a été donnée de visiter la Nouvelle-Orléans. Il en est trois qui connaissent notre ville, MM. Fromaget, Dupuy et Ray; ils étaient sur le Dubouddien et le Suchet.

Le *Tago* fait une croisière qui a commencé en octobre dernier; il représentera la France à la Havane, le 20 de ce mois, alors qu'il sera proclamé la République Cubaine.

La France veut reconnaître l'état de cette cérémonie la présence dans le port de la Havane, d'une de ses escadres. A cet effet, elle enverra trois cuirassés et deux croiseurs, dont le nombre de ses brillants officiers. L'escadre quittera Toulon à temps pour permettre au *Tago* de s'y joindre. Le *Tago* passera donc une dizaine de jours dans notre port, un séjour bien court, il est vrai, mais qui permettra à la colonie française et à notre population de fêter convenablement les représentants d'une nation amie.

En passant devant les casernes des Etats-Unis, le *Tago* a été salué par une salve de vingt-et-un coups de canon, et la fanfare du bord a répondu à cette toute flatteuse démonstration en exécutant des airs nationaux américains.

Notre estimé consul de France, M. F. Ambrogio, qui était parti mardi dernier pour présenter ses hommages à M. l'Amiral, est revenu hier soir à bord du *Tago*. Après que le navire eut jeté l'ancre, une ambarcation a été bien vite mise à l'eau pour amener à terre le consul et l'escorte d'honneur de trois officiers: M. F. Ambrogio, méritait bien cet excellent procédé dû à son rang, et à la sollicitude qu'il a témoignée à ses compatriotes.

Nous pouvons le proclamer hautement aujourd'hui: il n'a pas dépendu de M. Ambrogio que le *Tago* arrivât plus tôt à la Nouvelle-Orléans. Pendant trois ou quatre jours, le consul s'est livré à de nombreuses démarches; il a tout tenté pour obtenir que la détention du navire à bord n'eût pas lieu, mais quelle fut égarée dans la limite du possible. Malheureusement les circonstances étaient telles qu'il n'a pas été jugé prudent par nos autorités sanitaires de passer outre à la loi.

M. Ambrogio a été reçu, au qual par M. H. Damiens, chambellan du consul.

Aujourd'hui, l'amiral, accompagné du consul, fera des visites officielles aux autorités de l'Etat et de la municipalité, au commandant des troupes des Etats-Unis aux casernes, au colonel Howe, au capitaine A. T. Wimberly, colonel de Fort, au chef de marine des Etats-Unis, et au maire, M. Paul Capdeville.

L'état-major du *Tago* est ainsi composé: Contre-amiral Servan, commandant en chef la division de l'Atlantique. Capitaine de frégate, commandant Thoret. Médecin de division, Arns. Commissaire de division, Flandrin. Aumônier, Abbé Mac. Médecin de division, Hultier. Aide de camp, Jourden, lieutenant de vaisseau. Aide de camp, Le Gorrec, lieutenant de vaisseau. M. L'Est, lieutenant de vaisseau. M. de Bourg, lieutenant de vaisseau. M. Schaeffer, lieutenant de vaisseau. M. Autric, lieutenant de vaisseau. M. Thibaut, enseigne de vaisseau. M. Guibaud, médecin. M. Porre, médecin principal. M. Montardier, mécanicien principal. M. Chappaz, mécanicien principal. M. Bégin, commissaire. M. de la Boulaye, aspirant de 1ère classe.

M. Bain de la Coquerie, aspirant de 1ère classe. M. Lecerr, aspirant de 1ère classe. M. Fromaget, aspirant de 1ère classe. M. Roy, aspirant de 1ère classe. M. Dupuy, aspirant de 1ère classe. M. Conneau, aspirant de 1ère classe. M. Franquet, aspirant de 1ère classe.

La Colonie Française veut dignement fêter l'Amiral Servan.

Hier soir, à huit heures et demie, au siège de la Société Française du 14 juillet, les présidents des diverses sociétés françaises de notre ville se sont réunis sous la présidence d'honneur de leur consul, M. Ambrogio, et sous la présidence active de M. J. M. Vergnole. Assistaient à cette réunion: M. J. E. Rivière, nommé secrétaire; S. Vidale, O. Jaubert, A. Malhes, J. Duquartier, A. Fortier, A. P. Marmouget.

Sur la motion de M. Lafont, secondée par M. Vergnole, il a été décidé d'inviter l'Athénée Loubiana à se joindre aux sociétés françaises pour la circonstance. Encore sur la motion de M. Lafont, appuyée par M. Vergnole, il a été voté que le comité exécutif s'adjoindrait deux membres de chacune des sociétés représentées à l'assemblée.

M. Rivière a proposé de convoquer la colonie française dans la salle de l'Union Française, dimanche prochain, à cinq heures du soir, dans le but de se joindre au comité exécutif qui, en la circonstance, désignera un comité de réception à la fête en voie d'organisation. Un comité d'impression est nommé, MM. Rivière et Jaubert. Le prix de la carte au banquet est fixé à deux dollars. MM. Lubeigt et Vergnole sont chargés de la composition du menu et d'arrêter les détails du banquet. M. Vergnole et Lafont suggèrent que chaque membre du comité s'inscrive sur une liste indiquant le nombre de ses cartes dont il garantira le placement. Spontanément la liste se couvre des inscriptions suivantes: M. le Consul 2; M. Vergnole 50; M. Lafont 25; M. Jaubert 15; M. Vidale 10; M. Lubeigt 10; M. Rivière 25.

Sont nommés d'un comité d'invitation: MM. Vergnole, Lafont et Jaubert.

L'AFFAIRE DU Sénateur Money.

Washington, 1er mai.—Une proposition inattendue d'abandonner l'affaire de l'altération entre le sénateur Money, du Mississipi, le conducteur du car O. H. Shaner et le pompier James E. Hooper, en a fait renaître les débats, à mardi prochain devant le tribunal de police.

Après une longue conférence entre l'avocat du sénateur Money et l'attorney de district Mallooney, dans le bureau de ce dernier, il a été décidé entre eux d'abandonner l'affaire.

Quand les jacquels ont comparu devant le tribunal M. Mallooney a annoncé au juge Kimball qu'après informations prises des deux côtés il avait conclu que le retrait des charges contre les trois accusés servirait les fins de la justice.

En conséquence il a demandé un non-lieu.

L'avocat de Shaner et de Hooper a protesté contre cette requête. Le sénateur McLaurin, du Mississipi, qui représentait M. Money avec l'attorney Bell, a expliqué que M. Money est coalisé à la chambre depuis samedi et est menacé d'une punition.

M. McLaurin a ajouté qu'il croyait inutile d'établir la cause du trouble. Il a présenté au juge un certificat de médecin daté d'hier et affirmant que le sénateur Money souffrait d'une congestion pulmonaire et est confiné à la chambre, et qu'il ne pourra pas sortir avant cinq ou six jours.

M. McLaurin a ajouté que tout ce qu'il désirait était de relayer le sénateur Money de toute poursuite pour les charges portées contre lui. Le juge a déclaré que le seul point à décider était le pouvoir de l'attorney de district de refuser de poursuivre, qu'il était enclin à soutenir, mais il a finalement consenti à renvoyer sa décision à mardi prochain.

Le Brooklyn à Sandy Hook.

New York, 1er mai.—Le croiseur cuirassé Brooklyn est arrivé au large de Sandy Hook à 6:30 ce matin. Le contre-amiral Rowley, commandant en chef de la station atlantique, a quitté Cavite, P. I., le 1er mars, sur le Brooklyn, ayant complété son terme de service à cette station.

Affaires réglées.

Londres, 1er mai.—Le procès de libelles intenté par Lord Shaftesbury à Henry Labouchère, à la suite des déclarations faites par le "Truth", et rejettant sur le premier, a été réglé aujourd'hui.

M. Labouchère a retiré toutes les imputations contre Ploussour et Lord Shaftesbury, et celui-ci s'est montré plus satisfait de cela qu'il ne l'eût été d'un verdict en sa faveur.

Meeting général des chefs boers.

Pretoria, 1er mai.—Le meeting général des chefs boers, ou, croit-on, une décision finale sera prise au sujet des négociations de paix, aura lieu à Vredegang, Transvaal, le 15 mai, et non le 25 mai ainsi qu'il avait été annoncé hier.

Londres, 1er mai.—Il est officiellement affirmé que les chefs boers, à l' suite de leurs délibérations, à Pretoria, soumettront à Lord Kil-

cher leur décision à l'égard des conditions de paix qu'ils sont prêts à accepter.

Inondés désastreux.

Berne, Suisse, 1er mai.—Le Gar-nigl Bad, une station renommée très fréquentée par les malades, a été détruit hier soir par un incendie. L'église seule a échappé aux flammes. Il n'y a pas eu de pertes d'existence. La saison n'ayant pas encore commencé les établissements étaient inoccupés.